



# BULLETIN D'ADHÉSION GV-PRESLES

## Saison 2024-2025

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de naissance (obligatoire) :

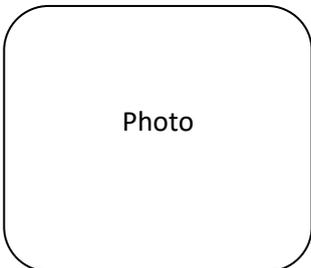
Adresse :

Date de naissance :

AGE :

Téléphone :

Email :



-----  
Nouvelle Adhésion  (Cocher la case)

N° de licence :

Jours et Heures des séances			<i>(Pas de cours pendant les vacances scolaires)</i>					
<b>Lundi</b>			<b>Mercredi</b>			<b>Jeudi</b>		
Gym dynamique	10 h		Line Dance	14h		Gym dynamique	10h00	
Gym entretien	11h					<b>Vendredi</b>		
Gym douce	16h30		Gym Tonique : Cardio - renf.musculaire	20h		Gym dynamique	18h00	
<b>Mardi</b>								
Gym dynamique	18h30							
L'adhésion donne droit de participer à plusieurs séances par semaine.								

Cotisation adhérent : **150€ (licence comprise)**. Après adhésion, aucun remboursement ne sera possible.

Cotisation famille : **130€** pour le 2<sup>ème</sup> adulte d'une même famille  (Cocher la case)

Chèque(s) à l'ordre de **GV-Presles** Chèque(s) : .....€ Nb : ..... Coupon(s) Sport : .....€ Nb : ..... Espèces : .....€

Les conditions de l'assurance MAIF sont affichées. Assurance complémentaire : IAC SPORT+ : **12,80€**  (Cocher la case)

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur.

-----  
**A compter du 01/09/2022, tous les licenciés devront remplir un questionnaire de santé et attester auprès du club que chacune des rubriques donne lieu à une réponse négative. A défaut, ils sont tenus de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport, de moins de 6 mois.**  
-----

**Autorise / N'autorise pas** l'association Gymnastique Volontaire de Presles à utiliser mon image à titre gracieux dans le cadre des publications et dans la presse locale.  
(Rayer la mention inutile)

-----  
**Utilisation des données personnelles :**

**REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)** : L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV (fédération française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire) collectent et utilisent ces données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical) mais également à des fins statistiques non nominatives. Ces données ne seront ni cédées ni vendues à des tierces personnes.

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles.

Pour faire valoir ses droits l'adhérent doit envoyer un e-mail à l'adresse suivante : [gv.presles@gmail.com](mailto:gv.presles@gmail.com)

ou un courrier à l'adresse de l'association : **Mairie de Presles, 78 rue Pierre Brossolette - 95590 PRESLES**

-----  
**Fait à**

**Date suivie de "Lu et approuvé" et signature**